



## Imposer reglement par prelevement

Par **alm1412**, le **19/03/2008** à **13:54**

bonjour

la societe noos à laquelle je suis abonée depuis 2003, et rachetee par numéricable, m impose à partir du mois de mai 2008, de regler mon abonnement mensuel par prelevement, faute de quoi je serai facturee tous les mois de 2 euros de frais de gestion supplementaires.

quand j ai signe mon contrat aucune clause, ne le stipulait, et cette condition appartient dans leurs conditions generales depuis 2006

est ce legal

quels sont mes recours

merci de votre reponse